



# Procédures d'Affectation

Les dossiers de candidature au Lycée de la Nature et du Vivant de Somme Vesle seront instruits selon les procédures présentées ci-dessous.

Pour nous permettre de suivre ces dossiers et traiter au mieux les demandes, nous vous remercions de nous faire parvenir par mail ou courrier :

- ✓ Une fiche de renseignements (à télécharger sur notre site internet)
- ✓ Les bulletins des 5 derniers trimestres

## PROCEDURE AFFELNET / TELESERVICES AFFECTION

*(Veillez à mettre la formation en vœu n°1)*

### Pour une entrée en classe de :

- ☞ Seconde Générale et Technologique
- ☞ Seconde ou Première BAC Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires
- ☞ Seconde pro Productions ou Première BAC pro CGEA
- ☞ 1<sup>ère</sup> générale (spécialités Biologie-écologie + maths + Physique-Chimie)
- ☞ 1<sup>ère</sup> technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

## SELECTION SUR DOSSIER puis ENTRETIEN de motivation

Pour une entrée en classe de :

- ☞ Seconde professionnelle Élevage Canin/Félin

Date limite de retour  
des dossiers :  
**15 AVRIL**

*Tout dossier parvenu au-delà de cette date ne sera pas pris en compte*

## PROCEDURE PARCOURSUP

Pour une entrée en :

- ☞ BTS Agronomie Productions Végétales (APV)
- ☞ BTS Sciences et Technologies des Aliments (STA)